

Certificat de Conformité (Certificat CE)

1



Avenue Ariane, 5 B 1200 BRUXELLES

1148 - DPC - 20080920

Selon la législation en vigueur sur l'application de la directive 89/106/CEE du Conseil des Communautés européennes du 21 décembre 1988 concernant les produits de construction (Directive des Produits de Construction - DPC), il est certifié par l'OCAB (organisme notifié N°1148) et le MET (organisme notifié N°1147) que

TMC Innovation

31, route du Mortier Vannerie

F – 44120 VERTOU

dans son usine de **F – 44120 VERTOU**

applique un

Contrôle de production en usine (CPU) selon EN 40 pour des candélabres d'éclairage public en Acier

L'organisme notifié a exécuté l'essai de type initial des produits, l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de production en usine et exécute la surveillance, l'évaluation et l'approbation continues du contrôle de production en usine imposés dans les normes harmonisées 40-5 : 2002 et 40-6 : 2002.

Ce certificat stipule que toutes les dispositions au sujet de l'attestation de conformité décrite en Annexe ZA de la norme concernée ont été appliquées. Ce certificat reste valable trois années à partir de la date mentionnée ci-dessous et tant que les conditions établies dans la norme harmonisée, les conditions de fabrication dans l'usine ou le Contrôle de Production en Usine lui-même n'ont pas changé sensiblement.

Bruxelles, le 20 septembre 2008

Jacques DEFURNY, Président



1148 - CPD - 20080920

TMC Innovation dans son usine de **VERTOU**

Certificat CE : Liste des Produits Approuvés

Produits	Qualités et catégories	Dimensions
Norme harmonisée sous la référence : hEN 40-5 : 2002		
Famille de Produits : AVENUE		
Mâts PARK 700 MPL M1 selon dossier ETI 20080916		
Mâts PARK 700 MPL M4 selon dossier ETI 20080910		

Bruxelles, le 20 septembre 2008

Jacques DEFOURNY, Président

OCAB OCBS Avenue Arianelaan, 5 B 1200 BRUSSELS
Phone : + 32 2 509 14 99 Fax : + 32 2 509 14 00 E-mail : ocab@ocab-ocbs.com

Website : www.ocab-ocbs.com

©₂₀₀₄ **OCAB/OCBS**